



**Cahier des charges 2015 des structures labellisées
« Centres d'Entraînements Régionaux FFVL »
Parapente/Delta et Kitesurf**

Ces structures (clubs, équipes de ligue ou autre) ont une implantation régionale, elles sont organisées sous la tutelle des commissions compétition disciplinaires des ligues et sont placées sous la double responsabilité du président de la dite commission (Les Responsables Régionaux Compétition disciplinaires) et de l'entraîneur responsable de la structure, elles sont suivies par un cadre technique référent.

Les objectifs de ces structures, portes d'entrées au parcours d'excellence sportive, sont :

- la détection,
- la formation sportive,
- l'accès au haut niveau et la préparation des sportifs régionaux à atteindre les finales et les podiums dans les compétitions nationales et internationales de référence à court et moyen terme dans leur disciplines.

Il peut y avoir plusieurs structures par régions, ce cahier des charges a pour mission d'harmoniser la qualité de l'entraînement dans ces structures régionales à l'échelle nationale et de déterminer des objectifs de travail communs.

Critères de recrutement et effectifs :

Les centres d'entraînements régionaux FFVL s'adressent aux meilleurs athlètes régionaux (titulaires du brevet de pilote confirmé pour le parapente/delta, niveau marron du kitepass pour le kitesurf) , réellement motivés pour s'investir dans la compétition, avec la pratique de haut niveau en objectif.

La possession d'une « licence compétition » de la Fédération est obligatoire.

Lors du recrutement, l'athlète s'engage (signature d'un livret de l'athlète) à réaliser l'ensemble des entraînements proposés par la ligue et définit son parcours de compétition ainsi que ses objectifs en termes de résultats et de comportements avec son entraîneur.

Le recrutement s'appuie sur un réseau de « compétiteurs référents » dans les clubs régionaux qui signalent aux entraîneurs régionaux les athlètes susceptibles d'intégrer le dispositif.

Ces compétiteurs référents sont sur le circuit national choisis pour leur expérience et leur intégrité dans le domaine de la compétition, il est souhaitable qu'ils soient formés à moyen terme directeurs d'épreuve du circuit national.

Les filières de l'UNSS peuvent être également impliquées dans la détection de jeunes talents.



Lors des entraînements les structures sont susceptibles d'accueillir des sportifs « extérieurs » pour mutualiser les moyens et un effort particulier de recruter plus de public féminin est demandé.

Les centres d'entraînement régionaux sont en général constitués en moyenne de 8 à 16 athlètes.

L'accueil de mineurs doit respecter les règles définies par le règlement des compétitions.

Lieu d'implantation :

Le choix du lieu est en général déterminé de telle façon que les pilotes aient la possibilité de s'entraîner le plus souvent possible sans avoir à faire de longs déplacements.

Dénomination :

Centre d'entraînement régional FFVL de (discipline) de (nom du lieu d'implantation) / (nom de la ligue)

Rattachement et fonctionnement administratif :

Structure de la filière fédérale d'accès au haut-niveau est administrativement établie dans les locaux de la ligue ou du comité.

Les budgets de fonctionnement sont attribués par la ligue ou le comité et sont en général issus des subventions obtenues dans le cadre du CNDS, des conventions passées avec la région, le conseil général ou les collectivités locales.

Des partenaires privés pourront être envisagés dans la mesure où leur image est conforme aux valeurs et à l'éthique de la fédération.

Sauf exceptions, les équipements sportifs ne sont pas fournis par la structure. Celle-ci s'assurera toutefois que les équipements des athlètes permettent une pratique en toute sécurité.

Les déplacements sont en général effectués dans les véhicules personnels des entraîneurs et des athlètes ou leurs familles. Les remboursements de frais sont effectués au tarif préconisé par la FFVL.

Les entraîneurs possédant un brevet d'état, un BPJEPS ou un DEJEPS, pourront être rémunérés au tarif préconisé par la FFVL dans la mesure où ils sont en règle vis à vis des différents services administratifs et qu'ils possèdent un statut de travailleur indépendant.

La liste des athlètes ou figureront les renseignements suivants : adresse, tel, matériel utilisé, niveau de pratique etc.... sera remise en début de saison aux coordonnateurs des filières de haut niveau nationale (Parapente : Didier Mathurin, Delta : Manu Félix Faure, Kitesurf : Eric Wyss) par l'entraîneur.

Un bilan individuel sera réalisé en fin de saison par l'entraîneur qui le fera parvenir au coordonnateur de la filière afin qu'un suivi coordonné national des athlètes puisse être réalisé.



Planning d'entraînement :

En début de saison le collectif se réunit pour établir le calendrier des entraînements et du suivi en compétition.

Une sélection des athlètes (critères propres à chaque structure) sera organisée pour l'entrée au centre d'entraînement.

Les entraînements collectifs ou individuels pourront être déplacés en fonction des conditions météorologiques.

Lorsque cela est possible et que le niveau des athlètes le permet, des regroupements seront envisagés avec les structures du PES.

Un suivi individuel de chaque athlète devra être réalisé. Les modalités d'organisation étant laissées à l'initiative de chaque structure.

Encadrement :

Lors des entraînements collectifs ou du suivi en compétition la présence à minima d'un entraîneur est obligatoire. Celui ci fera office de tuteur auprès des jeunes mineurs.

L'entraîneur possèdera à minima l'une des qualifications suivantes : **Qualification d'entraîneur fédéral ou de moniteur fédéral de la FFVL ; Brevet d'état de vol libre option parapente ou delta ou DEJEPS en fonction de la discipline envisagée.**

A ce niveau de pratique les athlètes sont complètement autonomes et gèrent leur propre sécurité.

Suivi médical:

Le certificat médical de non contre-indication à la pratique est suffisant, des conventions peuvent être passées avec certains centres médicaux régionaux si cela améliore le dispositif.

Conventions et aménagement des emplois du temps :

Des conventions spécifiques (avec les établissements scolaires ou les employeurs) peuvent être envisagées en vue d'une participation aux entraînements placés en semaine, si cela améliore le dispositif.

Financement :

Les équipes de ligue fonctionnent sur des fonds propres de la ligue ainsi que ceux provenant des collectivités territoriales, des services extérieurs de l'état et des partenaires privés régionaux.

Sécurité:



La sécurité active :

Cette notion lie les exercices à effectuer et leurs consignes, au niveau des athlètes, aux conditions aérologiques et au matériel utilisé. Il est de la responsabilité des encadrants de gérer le tout lors de l'entraînement collectif des athlètes. Il est de la responsabilité des structures de donner aux encadrants les moyens de remplir cette mission.

La sécurité passive :

Les pilotes utilisent du matériel testé et révisé. Chacun a obligation de s'équiper avec un matériel de protection individuel. L'alerte, la localisation et le déclenchement des secours lors des entraînements collectifs est de la responsabilité de l'entraîneur.

Les pilotes s'engageront également à respecter les règles de la pratique.

Objectifs de la structure :

En fonction du niveau d'entrée, les objectifs seront différents et répondront aux critères définis ci-dessous :

Accès à la pratique compétitive :

- sans expérience de la compétition :

Intégrer les différents schémas de la compétition en vue d'un classement en fin de saison.

- Après deux ans d'expérience en compétition

Optimisation de la pratique en vue d'un classement permettant en cela une montée dans le niveau national

- Après trois à quatre années d'expérience

Les objectifs affichés de la structure sont de participer activement à la détection et à la formation des futurs athlètes de haut niveau.

Un entretien individuel annuel permettra de définir pour chaque athlète un parcours d'entraînement en vue de la réalisation de cet objectif.

Les places étant limitées, le choix des athlètes sera principalement orienté vers ceux qui présentent le meilleur profil en vue d'un parcours de haut niveau.

Labelisation des centres :

Un groupe de travail des disciplines sportives composé de représentants de la commission compétition nationale de la discipline et de cadres techniques, piloté par le DTN adjoint compétition, propose chaque année aux commissions nationales compétition disciplinaires pour labellisation fédérale, les nouveaux centres d'entraînement candidats au label ainsi que la suppression ou la suspension des centres qui arrêtent de fonctionner dans ce cadre .

Pour promouvoir un entraînement de qualité qui prend en compte tous les aspects liés à la sécurité, la FFVL en partenariat avec les ligues pourra développer le réseau de Centres d'Entraînements Régionaux Fédéraux qui s'engagent à respecter ce cahier des charges, réseau de référence de détection pour les partenaires institutionnels au niveau national et régional.



Fiche Signalétique du Centre d'Entraînement Régional Fédéral

OBJECTIFS	Accès à la compétition, et classement. Objectifs de résultats individualisés aux championnats de France ou certaines Compétitions Mondiales de Référence.
EFFECTIF	8 à 16 athlètes
RECRUTEMENT	Parapente et Delta titulaires du Brevet de pilote confirmé. Kitesurf :réussite au test d'entrée niveau marron
VOLUME d'ENTRAINEMENT/ COMPETITIONS	Equivalent à deux entraînements par semaine ou deux à trois stages de perfectionnement sur l'année.Suivi dès les premières compétition.
STRUCTURES d'ACCUEIL	Club, OBL,Team
INSTALLATIONS SPORTIVES	Sites déclaré
TRANSPORT	Autonomie des athlètes. Minibus lors des stages.
SUIVI SCOLAIRE ET SOCIO- PROFESSIONNEL	Pas de suivi.
SUIVI MEDICAL	Médecin de Ligue
GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	Par le coordonnateur en relation avec le secrétariat de la ligue
RESPONSABLE DE L'ENTRAINEMENT	Entraîneur et élu en charge de la commission compétition.
ENTRAINEURS	Parapente Delta titulaires du BE, du DEJEPS ou de la qualification fédérale d'entraîneur. Kitesurf titulaire du MF ou du DEJEPS
MATERIEL PROPRE	Et en fonction du niveau radios, téléphone portable, ordinateur etc..